

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 5

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Collaboration horlogère franco-suisse. — Un accord a été conclu récemment entre deux entreprises horlogères suisse et française au stade de la distribution ; la première a, en effet, confié à la seconde la représentation de ses produits pour la France et la Belgique. On peut considérer cette convention commerciale comme la première étape d'une collaboration entre fabricants européens, telle qu'elle avait été souhaitée lors des entretiens entre représentants de quatre pays producteurs, l'an dernier à Genève.

Le commerce extérieur des produits laitiers. — Le commerce extérieur des produits laitiers suisses a été caractérisé, en 1958, par des tendances opposées. Les exportations de fromage à pâte dure se sont chiffrées par 21 000 tonnes et 98 millions de francs (17 500 tonnes en 1957), celles de fromage en boîtes, par 33 millions de francs, alors que les importations de fromages de toutes sortes passaient de 19 à 21 millions de francs. Quant au beurre, les ventes à l'étranger ont été de 295 tonnes pour une valeur de 1,9 million de francs (6800 tonnes en 1957), en regard d'importations virtuellement nulles.

Les impôts fédéraux en 1958. — Le rendement des impôts fédéraux a encore augmenté en 1958, rapportant au total — déduction faite des sommes revenant aux cantons — 2428,5 millions de francs contre 2042,8 en 1957. Les principales sources d'alimentation du budget de la Confédération furent, dans l'ordre : les droits de douane, 782,6 millions de francs ; l'impôt sur le chiffre d'affaires, 606,6 millions ; l'impôt de défense nationale, 521 millions ; les droits de timbre, 159,3 millions, et l'impôt anticipé, 146,4 millions.

Réserve de possibilités de travail. — Pour les cinq prochaines années, les programmes des pouvoirs publics, dans les secteurs du bâtiment et du génie civil, totalisent 13,1 milliards de francs, dont 5,46 milliards à bref délai. A ces chiffres s'ajoutent les commandes à passer à d'autres secteurs de l'économie, pour un montant de 3,2 milliards, ainsi que celles relatives à la défense nationale. Il s'agit en l'occurrence d'une importante réserve de possibilités de travail, capable de relancer l'économie en cas de dépression accentuée.

Une grosse commande des C.F.F. — Les C.F.F. ont passé commande à l'industrie suisse de quatre rames à cinq éléments, destinées à relier les parties Nord et Sud du réseau T.E.E., c'est-à-dire à Zurich et Paris, à Milan par le Saint-Gothard et le Simplon. Grâce à de récentes découvertes, ces véhicules seront les premiers au monde à circuler sans interruption avec les quatre systèmes de tension électrique utilisés en Suisse et dans les pays limitrophes.

Le parc des véhicules à moteur des C.F.F. — Le parc des véhicules à moteur des Chemins de fer suisses comprend 638 locomotives électriques de ligne, 199 locomotives à vapeur et 112 automotrices électriques. Le volume du trafic assuré par les machines électriques représente 97,2 % de l'ensemble, et chaque locomotive des C.F.F., en moyenne, parcourt journalièrement 600 km., le record appartenant aux nouvelles motrices du Gothard avec 679 km.

Le commerce de détail. — Le chiffre d'affaires du commerce de détail en Suisse s'est élevé de 2,3 %, de 1957 à 1958, poursuivant la progression qui s'était amorcée en 1949, mais à un rythme moins rapide : 8,1 % en 1956 et 6,1 % en 1957. Au regard de 1949, l'augmentation est de 50,8 % pour l'alimentation, de 39,7 % pour l'habillement et les articles textiles, et de 71,1 % dans l'ensemble des autres groupes.

Le trafic de la ligne du Gothard. — La ligne du Gothard est la plus importante liaison ferroviaire nord-sud du continent européen, assurant à elle seule les deux tiers du trafic total : 4,5 millions de voyageurs et 4,5 millions de tonnes en moyenne chaque année. Pendant la pleine saison, 216 trains chargés de 55 000 tonnes de marchandises franchissent journalièrement le tunnel dans les deux sens.

Le nombre des carnets d'épargne. — La vertu de l'épargne demeure toujours aussi solidement implantée dans les mœurs helvétiques : à fin 1957, on comptait 5,9 millions de carnets d'épargne dans le pays, soit 800 000 de plus que d'habitants. Il s'agit principalement de petits épargnants puisque 88 % des dépôts n'excédaient pas individuellement un plafond de 5000 francs et que la valeur moyenne de ces dépôts était de 953 francs par carnet.

Dans l'industrie du cinéma. — En huit ans, le nombre des salles de cinéma en Suisse a augmenté de 405 à 583, et celui des places offertes, de 150 576 à 208 096 : la moyenne du pays est donc actuellement de 40 places pour 1000 habitants. Pour alimenter ce circuit de distribution, la Suisse importe annuellement 4,3 millions de mètres de pellicules, de format normal 35 mm., dont les trois quarts sont constitués par les grands films. Les principaux fournisseurs sont les Etats-Unis (1,84 million de mètres), la France (1,45 million de mètres) et l'Allemagne (878 000 mètres).

A l'aéroport de Genève-Cointrin. — L'aéroport intercontinental de Genève-Cointrin a enregistré un nouveau record en 1958, avec 729 888 passagers. L'aménagement des pistes, pour répondre aux besoins du trafic par gros avions à réaction, avance activement, de même que la construction d'ouvrages devant faciliter l'accès sans contrôle douanier, des voyageurs des régions limitrophes françaises à destination d'aéroports nationaux.

Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis**

Bévilard	Hôtel du Cheval-Blanc (G. Suter) Moderne et confortable	(032) 5 25 51
Bienne	Hôtel Seeland (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
Delémont	Hôtel Terminus (Robert Obrist) Tout confort	(066) 2 29 78
Doubs	Hôtel du Theusseret (Famille Rollier) Goumois — Ses fruites	(039) 4 53 65
Moutier	Hôtel Suisse (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	(032) 6 40 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Simplon (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6 14 99
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 6 11 41
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (Mme R. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 46
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	(066) 5 31 49

Alle Züge Bern HB — Zollikofen SBB siehe Seite 5 **Bern—Biel—La Chaux-de-Fonds (—Le Locle)**
 5:32 5:57 6:10 7:01 7:53 8:14 9:39 9:53 10:38 12:07

Grande Loterie des Vacances **SEVA**

en plus **20'000 Frs, 10'000 Frs** etc., etc.

49'234 lots d'une valeur globale de 638'000 Frs

5 billets chiffres finals 0-4 contiennent au moins 1 lot
 5 billets chiffres finals 5-9 contiennent au moins 1 lot
 10 billets chiffres finals 0-9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.- (la série de 5 billets Frs 25.-, la série de 10 billets Frs 50.-) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10 026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc.

- **Un bon conseil: Hâtez-vous de vous procurer des billets de loterie, car cette fois encore ils seront bientôt tous vendus!**

TIRAGE 4 JUILLET

Les exportations suisses en France en 1958... — Les machines demeurent traditionnellement au premier rang des ventes suisses sur le marché métropolitain français, Sarre y comprise, dont elles représentent plus du tiers. Aux second et troisième rangs se placent les produits chimiques et pharmaceutiques, puis les denrées alimentaires.

Les exportations de la Suisse vers sa voisine de l'Ouest sont aussi, en 1958, inférieures à celles de 1957 : de 511,2 elles tombent à 500,8 millions (— 4,8 %).

Le secteur proportionnellement le plus sensible a été celui des cuirs et chaussures ; les cuirs et peaux brutes passant de 1,7 à 0,6 million, mais les chaussures surtout accusent une baisse de 4,3 millions à 3,2 millions.

Forte diminution aussi des produits chimiques : de 49,9 à 25,7 millions puisque l'on classe dans cette catégorie les munitions dont les ventes suisses ont atteint 28,8 millions en 1957 et qui ne s'élèvent plus qu'à 1,7 million en 1958.

Les papiers ne représentent plus que les trois quarts de leur valeur de l'année précédente qui étaient de 29,3 millions. C'est ainsi que les papiers et cartons imprimés ont décri de 4,8 à 2 millions et les livres de 15,3 à 12,9 millions.

La baisse de 20,3 % enregistrée par le poste « Textiles » est répartie sur les différents articles.

Enfin l'horlogerie dont les ventes suisses étaient de 28 millions en 1957 passent à 23,2 millions en 1958, c'est-à-dire une diminution de 17,3 % : les ébauches 5 à 3,8 millions, les mouvements 4,2 à 3,6 millions, les pièces détachées 6,8 à 4,9 millions et les montres de toutes catégories : 10,3 à 9,4 millions.

Par contre la France a acheté un montant plus important de machines suisses : 182,7 millions en 1958 contre 147,8 en 1957 (+ 23,6 %) ; cet accroissement touche surtout les métiers à filer et à tisser (14,1 en 1957 et 24,8 en 1958), les dynamos (8,1 à 10,8), les machines-outils (40,7 à 42,8), les machines pour l'imprimerie (8,8 à 12,1), les machines pour les substances alimentaires (14,3 à 18,6) et enfin les locomotives électriques (0,5 à 16,8).

... et les exportations françaises en Suisse. — Parmi les ventes françaises sur le marché suisse, les métaux demeurent au premier rang, suivis de trois groupes de marchandises d'importance à peu près égale : les textiles, les denrées alimentaires et les matières minérales.

Les ventes françaises en Suisse ont diminué, d'une année à l'autre, nous l'avons déjà constaté, de 170 millions de francs suisses. Les secteurs les plus touchés par cette baisse ont été les métaux (— 34,2 %) et principalement les fers et aciers bruts (22,6 à 14 millions), les fers ronds (14,2 à 7,4), les fers plats (19,7 à 8,9), les fers spéciaux (22 à 8,9), les tôles de fer (56 à 43) ; par contre la Suisse a acheté de plus grandes quantités de plomb doux en barres (6 contre 4,8 l'année précédente).

Les denrées alimentaires ont diminué dans l'ensemble du quart de leur valeur en 1957. C'est ainsi que l'orge qui atteignait 27,7 millions est tombé en 1958 à 1/2 million ; les fruits frais de 8,5 à 2 millions et le sucre de 36,8 à 34,3 millions ; le beurre frais de 3,8 à 1/2 million.

Au troisième rang des marchandises touchées par la diminution

des importations suisses se trouvent les matières minérales avec une baisse spectaculaire des charbons qui passent de 82,8 à 48,7 millions.

Les bois se placent au quatrième rang : bois d'œuvre brut (12,5 à 9,7) et les planches (de 8 à 5,4).

Puis les textiles dont les ventes ont diminué de 20,9 %, principalement la laine peignée (42 à 21,9 millions), les fils de laine (19,6 à 13,8) et les tissus de laine (10 à 8,7) ; les fils de chanvre et de lin (4 à 2,9) et les tissus de soie (7,6 à 6,3).

Enfin les boissons (— 10,9 %) et tout particulièrement les vins en fûts qui accusent une baisse de 31,4 à 25,5 millions ; par contre, les eaux-de-vie se sont accrues de 4,3 à 4,8 millions.

Les autres postes, cuir et chaussures, et produits chimiques et pharmaceutiques s'inscrivent à un niveau très peu inférieur à celui de 1957.

Quant aux ventes de véhicules français en Suisse, elles sont en hausse : de 54,6 à 63 millions.

Le poste papier est supérieur de 4,3 % à celui de l'année précédente : les ventes de livres français sont passées de 17,7 à 19,5 millions. Signalons enfin une sensible augmentation des engrais chimiques.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

L'assemblée générale de l'ADIJ aura lieu le samedi, 11 juillet 1959, le matin, aux Breuleux. Nous prions nos membres de bien vouloir nous réserver cette date. Les convocations seront expédiées en juin.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37